

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

L'AFFAIRE DE GARRAF. — L'affaire de Garraf continue dans un état stationnaire. On avait annoncé qu'elle passerait incessamment devant le tribunal suprême de la guerre et de la marine, à Madrid. A l'heure actuelle, on ignore la date où le tribunal doit se réunir. On sait seulement que tous les inculpés, Compte excepté, ont nommé de nouveaux défenseurs. Ce sont : pour Perelló, M^{re} Daniel Riu ; pour Julià, M^{re} Leon de las Cases ; pour Garriga, M^{re} Arroyo ; pour Ferrer, M^{re} José A. Balbonin ; pour Badia, M^{re} Salvatella ; pour Civit, M^{re} Roig Ibanez ; pour Argelaguet, M^{re} Salazar Alonso et pour Granier, M^{re} Coso Langa.

PRIMO VOYAGE. — Primo voyage et fait des discours. A Valence, où il a passé une journée, il a dit que « l'Union patriotique étant arrivée à sa pleine maturité (sic), il faudrait dorénavant abandonner les formes de tolérance (sic) et punir sévèrement dans leurs personnes et leurs biens tous ceux qui exposeraient des idées contraires à celles qui président à l'action du gouvernement ». Ces paroles s'accordent mal avec le projet que l'on prête au gouvernement espagnol de se faire plébisciter. D'après une dépêche de Madrid, le Directoire consultera bientôt la population par voie de plébiscite, lequel aura pour objet d'exprimer par oui ou par non la confiance ou la méfiance au gouvernement. Ce plébiscite aurait lieu le deuxième dimanche de septembre. Le chef du Directoire est parti en voyage, dit-on, en cherchant le contact avec la population. A Barcelone, il l'a trouvé. Il a été l'objet d'un attentat de la part d'un Catalan, Domenec Masachs, né à Sallent, lequel lui a jeté un couteau pointu, sans atteindre son but. L'agresseur a été blessé par l'auto de la suite du général.

CONSEILS DE GUERRE. — Plusieurs personnes doivent être traduites, à Barcelone, devant les tribunaux militaires. Ce sont M. Manuel Tño i Rodès, pour un discours estimé subversif, prononcé à la Fédération catalane des Etudiants ; M. Joan Folch i Nadal, accusé d'insultes à l'armée ; M. Daniel Rebull i Cabré, pour des insultes au gouverneur soi-disant « civil », et M. Inocenci Feced Calvo, pour outrages à la nation et pour des articles publiés dans un journal de Buenos Aires où il était question des assassinats commandés par les généraux Martínez Anido et Arlegui.

DÉTENTIONS ET AMENDES. — Les citoyens qui visitent les détenus politiques, en Catalogne, sont fouillés. C'est ainsi qu'on arrêta, à Sabadell, M. Josep Roca Esplugues, porteur d'une lettre d'un de ses amis demeurant à l'étranger ; à Barcelone, on arrêta M. Manuel Estève et M. Antoni Calsina, porteurs, dans leurs poches, d'enseignes séparatistes. Le ténor Vendrell et le violoniste Costa ont été punis d'amende pour avoir interprété une chanson catalane hors programme. Et des auditeurs qui applaudissaient ont été également punis. A Matara, les autorités militaires ont puni de fortes amendes — allant de 2.000 à 25.000 pesetas — plusieurs personnalités qui s'étaient réunies en privé.

CONTRE LA PRESSE. — Deux journaux d'Espluga de Francolí, El Bisturi et El Francolí ont été suspendus « sine die » par le gouverneur de Tarragone, lequel sévit spécialement contre la presse catalane, car il a puni d'amende un autre journal de la région, La Conca de Mont blanc.

CATALANS LIBÉRÉS A PARIS. — Tous les Catalans détenus à Paris, à l'occasion du voyage de Primo de Rivera, furent relâchés le même jour par la police parisienne. Nous nous réjouissons de cet acte de justice des autorités françaises. Ces Catalans n'avaient réalisé d'autre délit que de faire savoir au peuple parisien la qualité de l'hôte qu'ils conspuent. Ils répandaient des feuilles imprimées où l'on ne vit, sur le compte de Primo de Rivera, que le centième de ce qu'en a déjà dit la presse française. On y lit : « C'est lui (Primo de Rivera) qui, en Catalogne, par le seul fait d'être catalan, a fermé toutes les écoles primaires et celles professionnelles pour ouvriers ; qui a révoqué un grand nombre de professeurs et de fonctionnaires pour les remplacer par des militaires de ses amis ; qui a emprisonné en masse les ouvriers et les séparatistes catalans, parmi lesquels il n'y manque pas des hommes de science des plus illustres ; qui a exilé le Conseil de l'Ordre de Barcelone ; qui a défendu l'usage du drapeau catalan ; qui a banni la langue catalane de l'école et clôturé les cercles artistiques et les clubs sportifs ; lui qui a lancé pratiquement les forces policières sur les citoyens pacifiques réunis dans des fêtes populaires. »

Parmi les détenus, il se trouvait M. Ventura Gassol, le grand poète national.

LES CATALANS MARTYRS

L'AFFAIRE DE GARRAF

(Suite du N° 52).

f) Les inculpés.

Jaume Compte i Canyelles, 37 ans, est né à Castello d'Empuries. Il dénota, de très bonne heure, un grand penchant pour la nature. Enfant, il s'en allait vers les champs ou vers la mer pour courir ou nager. Il aimait et soignait les fleurs et les oiseaux. Il s'employa, à Figueras, dans une maison de commerce, où il travaillait de 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Le travail fini — et par cela il prouvait sa grande force de volonté — il étudiait jusqu'à minuit. Et il dépensait les quelques sous qu'il épargnait en achetant des journaux et des revues catalanes.

Il entra plus tard dans une maison de Barcelone, où il resta jusqu'à ce qu'il pût réunir quelque argent, qui lui permit de tenter une entreprise de représentation. Pendant les troubles de 1909, au mois de juillet, il passait par la Ronda de Sant Pau avec deux autres compagnons, lorsqu'ils furent surpris par un groupe d'une vingtaine de « gardes civils » qui fit feu sur eux sans les avertir. Compte et ses compagnons n'étaient que des curieux qui étaient sortis voir le ravage des incendies. Les coups de feu partirent à la distance d'un mètre et l'un des compagnons de Compte fut tué net. Cet acte brutal de la « garde civile » espagnole impressionna vivement Compte et exerça une très forte influence sur son esprit.

Habile nageur, il lui arriva une fois de sauver une jeune fille qui se noyait. Aimant le tourisme, il a parcouru toute la Catalogne, Valence et Majorque, c'est-à-dire, les pays catalans dont les beautés naturelles l'ont toujours ravi. Il aime tout ce qui se rapporte à l'art et à l'histoire de son pays. Il est aussi un amateur de musique.

Pendant la grande guerre, lorsque tant d'autres que lui tuaient le veau gras à Barcelone, il fut malheureux dans ses affaires ; néanmoins, il se défendit avec force, laissant partout un nom honorable.

Jaume Compte est un homme cordial et très sympathique par les sentiments qui l'animent. Son foyer a été toujours accueillant aux malheureux ou aux sans-travail. Il a été un bon conseiller pour ses amis, qu'il a secourus suivant l'occasion avec son argent. Il a accompli de nombreux actes de louable charité comme de veiller des amis malades et de faire leur toilette funéraire.

Éprouvant toujours un grand amour pour la Catalogne, il n'a jamais hésité à se sacrifier pour elle.

Marceli Perelló i Domingo, 29 ans, né à Barcelone. Il a respiré au milieu de sa famille les sentiments catalans les plus purs, les plus intacts ; il a fait ses études primaires, dans une école appartenant à une société catalane dont son père était le président.

Il a consacré toute sa vie au travail. Boulanger de son état, lorsqu'il fut arrêté, il y avait cinq ans qu'il travaillait dans la même boulangerie. Il s'adonnait pendant ses loisirs à plusieurs sports, notamment au football, jusqu'au jour où il se fractura la rotule dans une chute.

Il a été élu aux conseils directeurs de plusieurs clubs sportifs et il imposa toujours, au sein de ces sociétés, ses vues catalanes. Il a protégé, dans la mesure de ses possibilités, tout ce qui était catalan et il a convaincu ses amis de faire de même.

Le 11 septembre 1923, se trouvant devant le monument de Rafael de Casanova, le martyr des libertés catalanes, il fut un témoin des attaques brutales auxquelles se livra la police espagnole contre les citoyens pacifiques. Il en fut tellement bouleversé qu'il décida de s'incorporer aux listes de l'« Estat Català ».

Emili Granier i Barrera, 18 ans, est d'origine française. Il perdit sa mère à l'âge de trois mois et son père se remarria à la fille d'un militaire espagnol. Arrivé à l'âge de raison, ses sentiments catalans s'affirmèrent. Il supporta l'hostilité grandissante de sa belle-mère, mais cette hostilité le força bientôt à quitter la maison paternelle. Il s'incorpora, à 16 ans, à l'« Estat Català ». Il s'était placé dans une agence d'informations commerciales. Malgré son jeune âge, puisqu'il est le benjamin de la troupe, il est très cultivé et s'est toujours intéressé aux études littéraires, sociales et scientifiques.

Jaume Julià i Pedrol, 21 ans, électricien. Il était élève de l'école paroissiale de Saint-Philippe-de-Neri et il témoigna d'une telle sagesse qu'il fut proposé pour suivre les études ecclésiastiques à la charge de la paroisse. Il commença ces études, mais sa vocation était autre : il désirait être marin, mais sa famille ne pouvant lui permettre cette carrière, il devint électricien. C'est un très bon ouvrier, intelligent et actif. Il est amateur de boxe et prit part au championnat de boxe de Catalogne de 1924.

Pendant les fameuses luttes des syndicats ouvriers, il fut appelé au conseil du Syndicat des électriciens, mais il refusa. Son refus ne fut point inspiré par la crainte, car il accompagnait tous les soirs chez lui l'un de ses compagnons qui était menacé de mort.

Un jour, en passant par la rue de la Portaferrissa, il vit un chargeur du port qui brutalisait une vieille femme. Révolté de cette injustice, il donna des coups de poing au chargeur ; celui-ci fut amené au poste de secours cependant que Julià était conduit au dépôt.

Francesc Ferrer i Torrent, 18 ans. C'est un ancien élève des Ecoles françaises — et il était sur le point de conquérir son baccalauréat lorsqu'il fut détenu. C'est un garçon qui possède un excellent caractère,

intelligent, actif, jovial et généreux. Amateur des sports, il préférait entre tous la boxe et le tourisme. Il s'est inscrit à plusieurs championnats de boxe. Il fut arrêté, on s'en souvient, à la gare de Garraf, où il fut sur-le-champ brutalisé.

Deogràcias Civit i Valverdú, 25 ans, statuaire, né à Espluga Calva (Lleida). Il fit ses premières études dans son village natal, puis il fut apprenti à Montblanc. Ses patrons possédaient une métairie aux environs de la ville et on l'envoyait là-bas chercher des paniers de fruits et de légumes. Ces courses étaient le plus grand plaisir de l'adolescent, qui était doué d'un tempérament d'artiste. Lorsqu'il arrivait à la métairie, il s'asseyait sur une pierre et il dessinait les choses qui l'entouraient. Sa vocation d'artiste s'affirma tellement qu'il partit pour Barcelone, à 15 ans, décidé à se consacrer à l'art.

Il dut s'employer dans une maison de tissus et il prit pension dans une maison où souvent il ne mangeait pas « comme il voulait ». Son premier souci fut de fréquenter l'Ecole des Beaux-Arts de Barcelone. Mais comme il quittait assez tard son travail, il ne lui restait pas le temps nécessaire pour aller à l'école. Il quitta donc son premier emploi et en prit un autre qui lui laissait assez de loisirs pour la fréquentation de l'Ecole des Beaux-Arts. Il suivit, la première année, le cours de dessin du professeur Mayoral et celui de sculpture du professeur Parera. Il suivit également d'autres cours, tels que l'Art ancien et le dessin au naturel. Il put ainsi, plus tard, travailler aux ateliers du statuaire Arnau et de MM. Esteve et C^o. Il parvint finalement à ne travailler pour les autres seulement le matin, et à travailler pour soi l'après-midi, dans un atelier qu'il avait loué à Graira. Cet autodidacte, cet artiste dévoué, arriva à se faire respecter parmi ses collègues par sa ténacité et sa probité artistique. Il avait exposé plusieurs fois et ses œuvres avaient été bien accueillies par la critique.

Civit a toujours été séparatiste. En 1918, lors du mouvement pour le statut autonome de la Catalogne, il était dans les rangs d'une manifestation qui parcourait les Rambles de Barcelone, lorsque, en arrivant face à la rue Canuda, les manifestants furent reçus à coups de revolver par des militaires espagnols. C'est là que reçut la mort le jeune Benet, compagnon de Miralpeix, mort également dans une de ces rencontres. Ce fait impressionna extraordinairement Civit, et son souvenir présida sa conduite future. En 1921, en sortant d'un meeting où Francesc Marcia avait parlé, il fut attaqué, avec d'autres compagnons, par un groupe de policiers espagnols. Il reçut un fort coup de sabre dans la main. Ces brutalités des Espagnols façonnèrent le caractère du jeune artiste.

Civit cultivait les sports depuis plusieurs années, et il était classé parmi les athlètes du Football-Club de Barcelone.

Arrêté à Vall-llebrera le 3 juin 1925, il fut amené chez le préfet de Lleida, qui le souffleta, comme nous l'avons dit.

Miquel Badia i Capell, 20 ans, né à Torragrossa (Lleida). Il fut bientôt remarqué, dans son village, par son caractère, car il était toujours le chef des bandes d'enfants qui jouaient ou se battaient entre eux. Il commença à préparer son baccalauréat, mais il interrompit cette préparation pour étudier à l'Ecole Nautique. Faute de ressources, il ne put suivre longtemps ses études et se plaça dans une pharmacie, avec le projet de gagner sa vie et de suivre, plus tard, les cours de la Faculté de Médecine.

Joseph Garriga i Aleu, 21 ans, est né à Sans, l'un des quartiers les plus peuplés de Barcelone. Sa vie est celle d'un jeune ouvrier honnête et intelligent. Il a toujours eu un grand amour pour le travail, — ses parents le placèrent comme apprenti chez des amis ferblantiers (ou plombiers). Il fit son apprentissage avec rapidité. Il prouva un grand désir de posséder son métier à fond et les derniers patrons chez lesquels il travailla lui ménagèrent un petit atelier où il pouvait travailler solitairement. Il a laissé partout un très bon souvenir.

Aimant et vénérant tout ce qui est catalan, il employait ses loisirs à lire et propager les journaux de Catalogne. Il était adhérent à plusieurs sociétés catalanistes.

Antoni Argelaguet i Cadafalch, 22 ans, est né à Castellar-del-Vallès, où il reçut sa première éducation. Il se fixa à Barcelone pour se consacrer au commerce. Il fut toujours un ardent patriote et collabora, au sein de plusieurs sociétés, à la propagande des idéaux catalans.

Il fut arrêté le 31 mai 1925 et remis en liberté au mois d'août de la même année, sous caution de 5.000 pesetas. Mais il a été enfermé de nouveau le 14 mars 1926.

Ramon Fabregat i Arrufat, 31 ans, est né à Borges-Blanques. Il est marié et père d'une fillette de six ans. En 1915, il était le chef du bureau de poste de sa ville natale et il fonda le journal catalaniste L'Avenir. Un individu nommé Masses, selon l'occasion conseiller municipal et député « provincial » à l'heure actuelle, nommé par le Directoire — le dénonça comme séparatiste. Fabregat fut envoyé, — comme mesure correctionnelle, — au bureau de poste de Albarracín (province de Terol). Il fut chassé du corps des Postes et il retourna à sa ville natale, où il continua ses campagnes patriotiques. En 1921, il fut nommé secrétaire du Patronat de la Bibliothèque populaire de Borges-Blanques, créée par la Mancomunitat.

Arrêté à Garraf le 31 mai 1925, il fut mis en liberté au mois d'août de la même année, sous caution de 5.000 pesetas. Il s'est réfugié en France.

g) L'attitude de la police espagnole.

Les agissements de la police espagnole pendant l'instruction de ce fameux procès sont certainement surprenants. La police a toujours fait preuve de l'intérêt net qu'elle avait à accuser les détenus — elle n'a pas épargné les moyens honteux auxquels elle est depuis toujours habituée, surtout lorsqu'il s'agit de nuire aux Catalans.

Nous avons déjà signalé le rôle joué par l'agent provocateur, qui se laissa prendre avec ses compagnons, qui fut traité par la police avec tous les égards, au bureau même du secrétaire de la Jefatura de Police, pendant que ses compagnons furent torturés, alors que lui eût finalement le droit de liberté, cela sans aucune justification.

Viennent, après les tortures que nous avons déjà rapportées, les menaces et les corrections de toutes sortes, qui voulaient forcer les détenus à signer des déclarations rédigées par la police et que celle-ci lut comme elle le voulait aux signataires. Le juge militaire n'est aucunement intervenu dans aucune de ces déclarations et lorsque les accusés peuvent déposer devant la défense, ils avouent tous que leurs premières déclarations leur ont été toutes arrachées par la force.

Mais il est d'autres choses plus graves : M^{re} Candi Cervera, défenseur de Marceli Torelló, remarqua dans son exposé présenté devant le conseil de guerre que, parcourant les documents du dossier, il avait été extraordinairement surpris de voir que « les procès-verbaux rédigés par la police étaient écrits sur des feuillets détachés, que ceux où est apposée la signature des déposants contiennent des déclarations sans importance ; que ce fait se répète pour chaque accusé, dans toutes leurs dépositions ». Il faut donc penser à l'hypothèse d'une substitution des feuillets par la police.

Quant à la bombe et aux autres objets trouvés sur la voie ferrée de Garraf, il existe également à ce sujet une confusion. Il est deux documents dans l'instruction qui le prouvent. Ce sont un « informé » du gouverneur civil de Barcelone, daté du 2 juin 1925, adressé au capitaine général de la Catalogne et détaillant les objets trouvés, et un rapport de la « Junta » Facultative du « Parque » de l'Artillerie de Barcelone, daté du 4 juin. Cette « Junta » analysa la bombe et les objets adjoints. Les contradictions de ces deux documents sont si grandes que l'on dirait qu'il s'agit d'objets différents.

D'après l'exposé du gouverneur, les objets trouvés à Garraf furent les suivants :

A) Un tube de fer de 20 à 25 cm. de diamètre et de 50 cm. de hauteur.

B) Adhérent à ce tube, il est un morceau flexible complètement neuf et assez long.

C) Deux paquets de substances explosives d'un poids d'environ deux kilogrammes chacun.

D) Un tube de cristal contenant une substance paraissant explosive.

E) Douze paquets de 450 grammes chacun, qui contenaient un explosif très mal préparé, à base d'acide picrique, bichromate potassique, nitrate potassique et permanganate potassique.

F) Un tube de cristal vide.

G) Un paquet cylindrique de papier contenant 200 grammes de poudre noire, également très mal préparée.

Puisqu'il manquait ce que sollicitaient les défenseurs, l'appareil trouvé ne fut jamais montré aux inculpés afin qu'ils le reconnussent comme leur appartenant, les seules preuves de l'existence de la bombe sont les documents cités, et précisément il est, à ce sujet, des contradictions de telle nature que M^{re} Enric Roca, l'un des défenseurs, exprima des doutes au cours du conseil de guerre. Il se demanda si c'était ou non la même bombe, celle que la police dit avoir rencontrée à Garraf et celle qui fut examinée par le Parc de l'Artillerie. Ces doutes sont encore appuyés par la constatation suivante : le rapport du gouverneur dit qu'on trouva deux paquets de substances explosives, celui des experts dit que ce furent douze que la police présenta à leur examen.

D'après la loi, la mission de la police doit se borner à réaliser les premières recherches, lesquelles cessent lorsque le juge intervient et que l'on établit les faits. Eh bien, comme l'a remarqué l'avocat, M. Candi Cervera, pendant son plaidoyer, il n'y a dans l'instruction de cette cause, aucun rapport de la police. Il existe plusieurs documents, mais il n'y a aucun rapport. Sur ce point, la loi a été contrevenue.

La loi a été également violée sur un autre point très essentiel : la police pratiqua une série de recherches qui appartenaient au juge, et dont elle n'avait pas à s'occuper, et elle n'en fit aucun rapport. Le juge nommé pour cette cause, M. le lieutenant-colonel Fernandez Valdés, sut que la police pratiquait encore de nombreuses recherches sans qu'il les eût commandées, comme le veut la loi, et cela lorsque les détenus